

Renouvellement : Vérifications réglementaires des élévateurs de personnes à mobilité réduite

ÉLÉVATEURS DE PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE PMR - ARRÊTÉ DU 01/03/2004



1 jour - 7 heures

Public

- Techniciens ayant été formés dans les 3 dernières années sur les contrôles d'appareils de levage.

Prérequis

- Avoir un minimum de connaissances avec les équipements contrôlés.
- Les stagiaires doivent se munir d'Équipements de Protection Individuel (EPI).

Moyens pédagogiques

- Documents sur la réglementation.
- Elévateur PMR monté sur bâti-support ou véhicule.
- Exposés théoriques.
- Mise en pratique, études de cas, manipulations.
- Questionnaire d'évaluation des acquis de la formation par QCM.

Lieu & Dates

- Inter : Voir planning sur le site www.cemafroid-formation.com
- Intra : nous contacter

Objectifs

- » Actualiser les connaissances théoriques et pratiques des opérateurs chargés des vérifications périodiques des élévateurs PMR.
- » Vérifier la bonne utilisation de l'outil Hydrotest®, plateforme de dématérialisation des rapports de vérification et application dédiée à la saisie mobile, avec ou sans connexion.

Programme

- » Théorie :
 - Rappel et actualisation des fondamentaux de la vérification.
 - Rappel de la réglementation et de la législation en vigueur.
 - Rappel des risques pour les personnes et les dispositifs de sécurité de l'élévateur PMR.
 - Rappel des différents types de contrôle.
 - » Pratique :
 - Appliquer les méthodes et procédures de vérification sur élévateur PMR.
 - Maîtriser efficacement les outils de contrôle, notamment Hydrotest® et son application mobile dédiée, utilisable avec ou sans connexion ainsi que les étapes de saisie d'un contrôle et gérer les relances de manière autonome.
- ## Acquis de la formation
- » Maintenir et pérenniser les connaissances théoriques et pratiques relatives à la vérification réglementaire d'élévateurs de PMR.
- ## Documents délivrés à l'issue de la formation
- » Attestation de formation.
 - » Émission d'un avis à l'employeur permettant la délivrance du titre d'habilitation.